

Sidi Saïd ne sera pas candidat

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4754 - Ven. 12 - Sam. 13 avril 2019 - Prix : 10 DA

La DGSN réagit aux critiques et informe
**Arrestation de terroristes
et d'étrangers infiltrés
parmi les manifestants**

Page 2

Après plus de 3 mois de contestation populaire au Soudan

Omar el-Béchir destitué par l'armée

Page 24

Ce qu'il en coûte de tripler le prix du pain

Par Mohamed Habili

Depuis la mise en œuvre de la politique libérale de suppression des subventions des produits de première nécessité, qui entre autres effets a fait tripler le prix du pain en décembre dernier, rien n'a pu faire cesser les protestations au Soudan, ni leur montée en puissance. Celles-ci ont conduit finalement à la destitution par l'armée de Omar el-Béchir, qui pourtant durant la trentaine d'années qu'il a passé au pouvoir en a vu d'autres, dans certains cas de plus graves encore. D'une certaine façon, ce n'est que justice qu'un homme arrivé au pouvoir par un coup d'Etat soit renversé par un coup d'Etat. Qui vit de l'épée meurt de l'épée, encore qu'il ne s'agisse ici que de mort politique. Normalement, si l'on peut dire, ce n'est pas cette année, mais plus tôt, en 2011 ou en 2012, dans l'intervalle de temps qui a vu tomber l'un après l'autre Ben Ali, Kadhafi, Moubarak, et qui a manqué d'emporter al-Assad, que el-Béchir aurait dû être forcé de quitter la scène. Là où le Printemps arabe a échoué, l'inflation galopante a réussi en quasiment quatre mois de troubles à travers le pays. On mesure d'autant mieux l'importance de ce coup de force que celui qui en a fait les frais est depuis des années demandé par la Cour pénale internationale sous les plus graves accusations, ce dont pourtant il a réchappé. Lui sera-t-il livré maintenant qu'il est aux arrêts ? C'est en tout cas la première idée qui vient à l'esprit à la nouvelle de son renversement, même si cette affaire est désormais une question secondaire pour le Soudan. **Suite en page 3**

Acte VIII de la protestation populaire

Les manifestants maintiennent leurs revendications

- Tizi Ouzou : Ils étaient encore plus nombreux à battre le pavé
- Béjaïa : La mobilisation se consolide



Ph/E. Soraya/J.-A.

Vendredi 12 avril, le lever de rideau sur l'acte VIII du mouvement populaire pour le changement s'est fait très tôt dans la matinée d'hier tant à Alger que dans l'ensemble des wilayas du pays. **Lire page 2**

Registre du commerce
**Prolongation du délai d'obtention
du code électronique**

Page 5

Art/Distinctions
**Mounir Gouri distingué
à l'Institut du monde arabe**

Page 13

Acte VIII de la protestation populaire

Les manifestants maintiennent leurs revendications

■ Vendredi 12 avril, le lever de rideau sur l'acte VIII du mouvement populaire pour le changement s'est fait très tôt dans la matinée d'hier tant à Alger que dans l'ensemble des wilayas du pays.

Par Lynda Naili

En attendant le rassemblement général prévu après la prière du vendredi, les lieux symboliques de la protestation populaire depuis le 22 février dernier, en l'occurrence la place du 1^{er} Mai, Maurice-Audin et la Grande Poste sont d'ores et déjà noires de monde. La mobilisation de ce huitième vendredi semble nettement bien plus importante que vendredi dernier à la même heure. Si la majorité écrasante des manifestants sont des jeunes, des familles, des enfants, des femmes ont également pris part à la manifestation dans une ambiance calme et festive. A défaut de marcher en boucle comme chaque vendredi, des cercles sont formés, ici et là, pour des débats autour de la crise, de la transition et de la situation politique.

Un seul mot d'ordre pour les milliers de manifestants drapés de l'emblème national : la chute des «4 B, Bensalah, Belaïz, Bédoui et Bouchareb» appelés tous à «Dégager». «Echaab you-rid yet'nahaw gaa», (le peuple veut qu'ils dégagent tous), «Pour une Algérie meilleure et pour une 2^e République», «Halte au mépris», «Non à la violence»,

A l'endroit de Gaïd Salah, les manifestants rappellent au chef d'état-major son «engagement pour la satisfaction de leurs revendications». «Gaid dégage el 3issaba, rana fi h'maytek» (Gaid chasse la bande de voleurs), nous sommes sous ta protection».

A la Grande-Poste comme dans de nombreux quartiers de la capitale, des jeunes ont placé des étais de provisions alimentaires de toutes sortes : m'hadjeb, boureks, sandwichs, eaux minérales et autres boissons gazeuses, alors que d'autres vendaient l'emblème national de multiples dimensions, des écharpes et des chapeaux aux couleurs nationales. Voici là, une autre manière de participer à la mobilisation populaire pacifique.

Notons qu'un important dispositif sécuritaire a été mis en place aux premières heures de ce vendredi 12. Lequel dispositif a été délogé le matin par les manifestants à la Grande Poste, tandis que celui du boulevard Mohamed V est toujours en place. Scandant, «Policier enfant du peuple», les manifestants demandent aux forces de l'ordre de «ne pas les réprimer».

Néanmoins, après la prière du vendredi, à la jonction de la place Audin et du boulevard



Photo: Soraya J. A.

d'ordre revendiquant un «changement radical» et le départ de «tous les symboles du système» plus particulièrement «les trois B: Bensalah, Belaïz, Bédoui». Ils ont également scandé des slogans exprimant leur attachement à l'unité nationale et réaffirmant que «la souveraineté appartient exclusivement au peuple».

Émeutes à la place Audin

Des émeutes ont éclaté à la place Audin où des énergumènes n'ayant rien à voir avec les manifestants pacifiques se sont mis à jeter des pierres et des débris de verre sur les forces de l'ordre disposées au boulevard Mohamed V. Ces dernières ayant fait preuve, dans un premier temps, d'une patience exemplaire ont fini par riposter d'abord par les canons à eau puis face à la hargne des provocateurs déterminés à en découdre avec la police, ont fini par recourir aux bombes lacrymogènes. Pour autant cela n'a pas dissuadé les casseurs, visiblement manipulés, qui se sont attaqués même aux administrations et autres entreprises situées sur le boulevard. **L. N.**

Mohamed V, alors que la mobilisation pacifique des manifestants battait son plein, les forces de l'ordre ont utilisé les canons à eau pour tenter de les disperser. A la surprise générale, les manifestants ont scandé «Silmiya, silmiya» avant d'ajouter avec humour : «Zidoulna shampoing, nwlou labes» (Ajoutez-nous du shampoing, on se portera

mieux»). Par ailleurs, des marches imposantes pour le 8^e vendredi consécutif se sont également déroulées dans d'autres wilayas du pays telles que Annaba, Constantine, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Béjaïa, Tizi Ouzou, M'sila, Gahrdaïa, Mostaganem, Oran...pour le huitième vendredi consécutif, avec les mêmes slogans et mots

Tizi Ouzou : ils étaient encore plus nombreux à battre le pavé

A Tizi Ouzou, ils étaient encore plus nombreux hier à descendre dans la rue pour crier haut et fort pour le départ du système sans aucune concession. Ils réclament le changement du système à commencer par le départ inconditionnel du chef de

l'Etat Abdelkader Bensalah. Les premiers manifestants ont commencé à battre le pavé peu avant 13h depuis le campus Hasnaoua de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. A mesure que l'on s'approchait de 14h les rangs des manifestants gros-

sissaient. Les premiers manifestants étaient arrivés à la placette de l'Olivier plus connue sous le nom de la «bougie» alors que d'autres viennent tout juste prendre départ. Tout au long de l'itinéraire traditionnel des marches à Tizi Ouzou, les mani-

festants ont chanté et dansé en scandant des slogans rejetant les élections présidentielles du 4 juillet et dénonçant l'entêtement du pouvoir en place à imposer sa feuille de route. Sur des pancartes et des banderoles déployées par les manifestants

d'anciens slogans et nouveaux slogans adaptés aux événements survenus cette semaine étaient bien visibles. Des femmes et des hommes de différentes générations et des enfants ont marché côte à côte pour un 8^e vendredi consécutif. **Hamid M.**

Béjaïa : La mobilisation se consolide

Les Béjaïais sont sortis hier en force pour le 8^e vendredi consécutif comme partout ailleurs dans les autres wilayas du pays. Des dizaines de milliers de per-

sonnes pour ne pas dire des centaines de milliers ont investi la rue hier avec beaucoup de détermination d'arriver à leur but. La foule était immense encore ; la

mobilisation s'est renforcée encore une fois autour des revendications du départ du système politique et exiger une solution politique à la crise que vit le pays à

travers la mise en œuvre d'une transition pacifique et négociée pour sortir définitivement de la crise et reconstruire le pays sur des bases solides. Ce sont les

messages adressés par les manifestants hier au pouvoir politique en place depuis des décennies. Ce sont des messages clairs. La foule a commencé à envahir le parvis de la maison de la culture vers 12h et la marche a débuté vers 14h juste après la prière du vendredi. Des chants patriotiques, slogans antirégime, revendications portant sur l'instauration d'une nouvelle république démocratique, un Etat de droit démocratique et populaire, une transition pacifique et négociée avec le peuple et sans les figures de l'actuel régime, départ de Bédoui et son gouvernement, départ de Abdelkader Bensalah et Tayeb Belaïz. Ces revendications étaient les plus récurrentes chez les manifestants hier. Le boulevard de la Liberté, était encore une fois noir de monde sur plusieurs kilomètres. La foule était étendue de la maison de la culture à Amziw jusqu'au théâtre régional de Béjaïa dans la haute ville. La foule a sillonné les grands boulevards de la ville pendant plus de trois heures avec une détermination inégalée de réaliser un changement radical et pacifique du régime politique. **Hocine Cherfa**

La DGSN réagit aux critiques et informe

Arrestation de terroristes et d'étrangers infiltrés parmi les manifestants

Réagissant aux critiques de certains internautes qui accusent les services de la sûreté d'avoir tenté de réprimer les manifestants populaires, la DGSN s'est expliquée dans un communiqué publié hier. A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale a annoncé l'arrestation d'un groupe de terroristes qui planifiaient de commettre des exactions contre les citoyens. Les services de police qui avaient comme mission de préserver ces personnes vulnérables, «ont eu également à déjouer des projets criminels d'envergure, tels que l'arrestation d'un groupe de terroristes fortement pourvus en armes et de munitions qui planifiaient de commettre des exactions contre les citoyens, profitant de la densité humaine générée par la mobilisation», explique

le communiqué. La DGSN a fait savoir que les investigations entreprises ont permis d'établir que «certaines armes détenues par ces criminels ont servi pour des assassinats perpétrés contre des membres des services de sécurité durant la décennie noire». Selon le même communiqué, des étrangers venus pour attiser les tensions et pousser les jeunes algériens à recourir à des formes d'expression radicales durant les marches populaires que connaît le pays depuis le 22 février dernier, ont été interpellés. «Durant ces semaines, des étrangers venus spécialement pour attiser les tensions et pousser les jeunes à recourir à des formes d'expression radicales, en vue d'exploiter leurs images via les médias et sur les réseaux sociaux, ont été identifiés et inter-

pellés et leurs desseins dévoilés. Certains ont même été arrêtés en possession d'équipements sensibles, de substances psychotropes à effet hallucinogène, en quantités importantes et qui agissaient en réseaux et sur des points ciblés», précise la même source. Dans le même contexte, la DGSN a relevé que «pendant toutes les semaines, et chaque jour, des délinquants et autres malintentionnés, ont été interpellés parmi les manifestants, dont certains tentaient d'écouler leurs marchandises prohibées, dérober les biens des citoyens, voire les harceler ou les agresser», faisant état également «de foules nombreuses, constituées d'enfants innocents ainsi que d'écouliers, de vieilles personnes fragiles, voire même handicapées». «Certains instigateurs

aux desseins machiavéliques n'avaient d'objectif que celui de jeter des enfants dans le feu de l'action, au détriment de leurs droits fondamentaux, en interrompant leur scolarisation et en les exposant aux dangers pouvant découler de telles situations», regrette la DGSN. Par ailleurs, le communiqué de la DGSN, assure que «depuis le début de la mobilisation populaire à laquelle ont pris part toutes les catégories de la société, y compris la classe politique et le mouvement associatif, toutes tendances et idéologies confondues, pour exprimer leurs aspirations, consacrées par la Constitution, la Sûreté nationale, en tant qu'institution républicaine et citoyenne, s'est conformée rigoureusement à ses missions régaliennes». **M.B.**

La date du 13^e congrès de l'UGTA avancée

Sidi Saïd ne sera pas candidat

■ Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Abdelmadjid Sidi Saïd, a annoncé l'avancement de la date de la tenue du 13^e congrès de la Centrale syndicale, prévue initialement en janvier 2020, sans se porter candidat.

Par Meriem Benchaouia

Lors d'une réunion de coordination des membres du comité national exécutif de l'UGTA, à Oran, le secrétaire général du parti a indiqué que le 13^e congrès de l'UGTA se tiendra avant sa date prévue et qu'il n'avait aucune intention de se représenter pour un nouveau mandat. «Le mandat actuel prendra fin le 10 janvier 2020, toutefois nous avons décidé d'avancer la date de l'organisation du 13^e congrès de l'UGTA», a déclaré M. Sidi Saïd en marge de cette réunion de coordination à huis clos. «Nous avons convenu de créer une commission nationale de préparation du 13^e congrès, qui se tiendra le 27 avril courant, une réunion pour mettre les mécanismes et les mesures préparatifs du congrès ainsi que la date exacte de sa tenue», a-t-il souligné, ajoutant : «J'affirme que je ne serai pas candidat pour diriger l'UGTA». Selon M. Sidi Saïd, il a été décidé, à l'unanimité, lors de cette réunion de coordination organisée au complexe «Les Andalouses» (Oran) par les membres du comité exécutif de l'UGTA, de continuer à respecter le règlement intérieur ainsi que le statut particulier de la Centrale syndicale. Il est également attendu de poursuivre le travail dans ce sens principalement dans son volet sanctions. En outre, différentes mesures et procédures techniques relatives à la préparation du congrès ont été abordées lors de cette rencontre. Par ailleurs et dans une déclaration écrite, la direction nationale de l'UGTA a estimé qu'«elle ne peut demeurer indifférente face à cette période charnière que traverse l'Algérie dans son histoire contemporaine». «L'UGTA qui a



acté le cri de cœur des manifestations, en particulier de notre jeunesse formidable exprimant une grande ambition pour l'Algérie, tient à saluer le civisme et le patriotisme qui ont émaillé les marches citoyennes et populaires», a-t-on ajouté dans cette déclaration signée par le secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd. Pour lui, «l'expression populaire est exemplaire et doit être imprégnée par le souci majeur d'une transition pacifique, démocratique et sereine, dont le seul acteur est le peuple algérien souverain». Il a estimé, à cet égard, que «le besoin de changement est devenu nécessaire, comme il est évident qu'il doit se construire à travers un dialogue empreint de sagesse, d'une solution consensuelle permettant de faire émerger l'édification d'une nou-

velle République en harmonie avec les aspirations du peuple». Au passage, l'UGTA a tenu à rappeler que son engagement aux côtés de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est «le fruit des multiples acquis économiques et sociaux engrangés par le monde du travail dans le cours du processus de la reconstruction nationale dans la paix».

Des syndicalistes dénoncent une «réunion arrangée»

Les Unions locales UGTA de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Saïda, ainsi que l'Union nationale des travailleurs de la métallurgie, mécanique, électricité et électronique, affiliées à l'UGTA, ont dénoncé, dans un communiqué, la réunion de coordination

des membres du Comité exécutif national de l'UGTA tenue à Oran, affirmant que «toutes les décisions qui en découlent sont totalement rejetées», qualifiant cette rencontre de «réunion arrangée». Les syndicalistes ont écrit dans leur communiqué que «83 membres du comité national exécutif issus de 21 wilayas et légalement élus, n'ont pas pris part à cette mascarade» contre laquelle ils sont «déterminés à engager une action en justice en raison de son illégitimité». Ce groupe de syndicalistes ont ainsi lancé un appel aux militants syndicalistes et travailleurs pour un rassemblement national le 17 avril prochain à 9h30 au siège de la Centrale syndicale pour le départ de Sidi Saïd et son secrétariat. **M. B.**

Présidentielle 2019

Les postulants à la candidature conviés au retrait des formulaires

Les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain sont conviés à procéder au retrait des formulaires de souscription individuelle au siège du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a indiqué jeudi ce département dans un communiqué. «Suite à la signature par le chef de l'Etat du décret présiden-

tiel portant convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet 2019, en vue de l'élection à la présidence de la République, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, porte à la connaissance des postulants à la candidature à ces élections, que le retrait des formulaires de souscription individuelle s'effectue au niveau du

siège du ministère de l'Intérieur, sis au Palais du gouvernement, Avenue Docteur Saadane, Alger», a précisé la même source. Cette procédure s'est faite en vertu de la loi organique N° 16-10 du 25 août 2016, relative au régime électoral, a précisé la même source. «La remise de ces formulaires intervient sur présentation par le candidat d'une lettre adressée à Monsieur le ministre de

l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, annonçant son intention de constituer un dossier de candidature à l'élection à la présidence de la République», ajoute le communiqué. Les postulants sont par ailleurs conviés à consulter le site Web du ministère <http://www.interieur.gov.dz> pour toute information complémentaire. **L. M.**

Radio nationale

Nacera Cherid installée dans ses fonctions de directrice générale par intérim

M^{me} Nacera Cherid a été installée, jeudi, dans ses nouvelles fonctions de directrice générale par intérim de la Radio nationale, en remplacement de M. Lounakel Chabane qui a fait valoir son droit à la retraite. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement,

Hassane Rabhi et de cadres de la Radio nationale. Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication a appelé à «assurer le bon fonctionnement du service public, notamment en cette phase de l'histoire de notre pays et veiller à préserver la force de notre pays», exprimant son souhait de «ne pas verser dans

tout ce qui est susceptible d'alimenter la discorde et la haine entre les enfants d'un même peuple». Le ministre a salué le travail accompli par les travailleurs de la Radio qui ont érigé cet établissement «en une tribune pour le rayonnement de notre pays et en un espace pour gagner la reconnaissance des citoyens», exprimant également

sa reconnaissance «à tous ceux qui transmettent la vraie information au peuple qui, durant cette période cruciale de son histoire, a manifesté son attachement au pays et s'attelle à réunir les conditions susceptibles de permettre de passer à une nouvelle étape qualitative dans tous les domaines». Pour sa part, M^{me} Cherid a indiqué qu'elle «œuvrera

LA QUESTION DU JOUR

Ce qu'il en coûte de tripler le prix du pain

Suite de la page une

Ce qui importe maintenant, ce n'est plus le sort individuel d'El-Béchr, mais celui de son régime, qui a dû le sacrifier pour lui survivre. En général, quand un régime se met à faire la part du feu, c'est qu'il est en train de perdre sa cohésion, c'est qu'il est train de se fissurer, c'est que le feu a déjà pris dans l'une ou l'autre de ses parties constituantes. Moins d'une semaine d'un siège pacifique de son Q.G a obligé l'armée soudanaise à choisir entre la préservation de son unité et à sa loyauté envers son chef. On sait quelle a été sa préférence. On sait aussi que les protestations n'ont pas cessé pour autant, ni le rassemblement autour des bâtiments du ministère de la Défense et du Palais présidentiel. Dans le cas du Soudan tout au moins, c'est bien l'abandon du pacte social par le pouvoir qui a déclenché le mouvement de protestation. L'arrêt des subventions des produits de première nécessité, l'inflation galopante qui en a résulté, plus importante que celle qui a sévi en Egypte du fait de la même politique anti-sociale, a signé la fin du régime. Ce que le pouvoir égyptien a fait, conformément à la dogmatique libérale du FMI, sans que la rue ne se démonte, son homologue soudanais l'a payé de la tête de son chef quand il y a recouru à son tour, en attendant de concéder peut-être un prix plus élevé encore. Un pacte social n'est jamais le même d'un pays à l'autre. Il faut bien connaître un pays pour savoir ce qu'un peuple va accepter comme atteinte à son niveau de vie et ce contre quoi il va se soulever. Réduit à choisir entre la misère et la révolte, le peuple soudanais a tout de suite fait son choix. Entre le moment où il s'est soulevé et aujourd'hui, l'inflation a en gros diminué de moitié, passant de plus de 70% à moins de 45%, pour autant que ces données soient fiables. A l'évidence, 45% n'est pas une inflation supportable, quel que soit le pays, mais à plus forte raison pour une population majoritairement pauvre. La révolte soudanaise est une révolte sociale qui tout naturellement s'est transformée en révolte politique. **M. H.**

Afin de mettre fin aux pénuries de lait

Le gouvernement maintient le quota accordé à l'ONIL pour une année encore

■ Dans le cadre du dispositif de régulation du marché du lait pasteurisé conditionné subventionné, le gouvernement a décidé de maintenir, pour une année supplémentaire, le quota de poudre de lait accordé à l'ONIL, a déclaré le ministre de l'Agriculture.

Par Thinhinene Khouchi

A l'instar de toutes les wilayas du pays, la capitale connaît souvent des pénuries de lait en sachet. En effet, pour espérer obtenir deux sachets de lait, les pères de famille se lèvent très tôt le matin. D'ailleurs, on aperçoit quotidiennement des files interminables de clients près des magasins d'alimentation générale et des superettes attendant l'arrivée du camion de lait. Afin de tenter de mettre fin à ce problème, le gouvernement a décidé de maintenir le quota de poudre de lait accordé à l'ONIL, pour une année supplémentaire, a déclaré Chérif Omari, ministre de l'Agriculture assurant que cette mesure «permettra de répondre largement aux besoins en la matière», notamment durant le mois de ramadhan. Présidant une réunion consacrée au développement de la filière lait et au dispositif de régulation du marché du lait durant le ramadhan 2019, Omari a donné des instructions à l'effet de renforcer le dispositif de contrôle de la distribution du lait par les commissions (DSA, ONIL, DCP) et de veiller à ce que chaque laiterie soit responsabilisée quant au respect de ses zones de distribution y compris les distributeurs. Il



a réitéré la mission des pouvoirs publics et les moyens mobilisés par l'Etat pour répondre aux besoins urgents des consommateurs, notamment les familles à revenu modeste, par la mise sur le marché d'un lait pasteurisé conditionné en sachet au prix administré de 25 DA. Le ministre a rappelé les objectifs essentiels assignés à cette filière stratégique et complexe, à savoir, le développement de la production nationale de lait cru pour répondre aux besoins de

consommation et réduire la dépendance du pays pour la poudre de lait. Il a demandé aux structures concernées de mettre en place un système de suivi et d'évaluation quotidien du dispositif de distribution, en mettant l'accent sur l'importance de la coordination intersectorielle et la solidarité entre tous les acteurs et professionnels concernés sans aucune exclusion ni marginalisation. Le ministre a assuré à ce propos que «le marché sera suffisamment approvisionné

durant le mois de jeûne aussi bien en lait subventionné qu'en lait cru». Il a appelé également à investir les marchés de proximité et les grands centres urbains particulièrement les nouvelles cités, en coordination avec le secteur du commerce et les collectivités locales. Concernant le lait cru, le ministre a demandé de lever tous les obstacles et difficultés pouvant freiner le développement de la production nationale et de mettre éminemment sur route tous les éléments tech-

niques et matériels qui contribuent à une visibilité en matière de gestion et d'accompagnement de la filière. Il s'agit notamment du système d'identification numérisé du cheptel bovin laitier qui est en phase de finalisation dans les wilayas pilotes. En réponse aux préoccupations exprimées par l'interprofession de la filière, le ministre a demandé aux instituts techniques et les directions concernées de travailler en collaboration avec les professionnels notamment les éleveurs sur les possibilités d'examiner les dispositifs et instruments de soutien et d'accompagnement des acteurs de la filière de telle manière à leur faciliter les procédures à même d'encourager l'investissement et la production dans l'élevage. La réunion a vu la participation, outre les cadres du ministère et les responsables des instituts techniques (INRAA, CNIAAG, ITELV, ITGC), des responsables de Onil, du président du conseil interprofessionnel de la filière lait, du P-DG du Groupe Giplait, des représentants de la Chambre nationale d'agriculture, du président de la Confédération des industriels et producteurs algériens CIPA et du représentant du ministère du Commerce.

T. K.

«Eléments pour un manifeste de l'Algérie heureuse»

Le dernier ouvrage collectif intitulé «Travailler !» publié

Un ouvrage collectif intitulé «Travailler !», explorant le rapport du citoyen algérien au travail, la place de la femme dans la sphère économique et les liens entre le travail et les grands chantiers de réforme dans le paysage économique et social algérien, a été publié récemment sous la direction de Amin Khan. Cet ouvrage de 196 pages rassemble les écrits de l'universitaire et psychiatre Nassima Metahri, de la première femme Docteur d'Etat en Algérie et professeur agrégé de sciences économiques Fatima Zohra Oufriha, disparue en 2018, de l'universitaire, ancien diplomate et poète

Amin Khan, de l'universitaire Nedjib Sidi Moussa ou encore de l'historien Fouad Soufi. «Travailler !» est le quatrième ouvrage de la série «Nous autres, éléments pour un manifeste de l'Algérie heureuse». L'universitaire et psychiatre Nassima Metahri prend part à cet ouvrage avec un texte intitulé «Entre la singularité d'un pluriel et les singularités d'une pluralité» explorant le rapport au travail et sa perception sur les plans psychologique, philosophique et historique. Travailler est «un moyen de subsistance, une occasion d'épanouissement, (...) un facteur d'émancipation ou d'asservissement», argue la psy-

chiatre qui atteste que le travail «n'est pas réductible à la simple exécution de tâches, mais indissociable à l'activité psychique». Dans sa contribution, «Femmes et travail en Algérie», Fatima Zohra Oufriha dresse un tableau, par les chiffres, du monde féminin, du travail ainsi de la place occupée par les femmes dans les différents recensements. Elle revient sur les caractéristiques de la population féminine active (âge et principaux secteurs d'activité), sur le taux de chômage féminin et les raisons poussant les femmes à refuser ou renoncer au travail, ou encore sur le profil majoritaire de la femme active et

ses principaux secteurs d'activité. L'institution d'un nouveau statut du travail représente pour Amin Khan une condition pour «articuler la réformes des institutions et de l'éducation», pour «l'industrialisation du pays» ou encore pour le «développement d'une capacité scientifique nationale». Dans son texte «Délitement/mutation, une esquisse de l'alternative», l'ancien diplomate considère ces axes de réforme et de développement comme «une dimension essentielle» à la mutation de l'Algérie. Abdelghani Rahmani, cadre medico-social, propose une «Note sur la santé du tra-

vailleur» dans laquelle il insiste sur l'importance de la santé du travailleur et sa protection sociale et sur l'impératif d'atteindre un «état optimal de bien-être physique, mental et social du travailleur». «Travailler !» comporte également une série de quinze photographies dédiées au travail prises par Arezki Tahar et des dessins de presse de Redouane Assari. L'ouvrage complète la série «Eléments pour un manifeste de l'Algérie heureuse», publiée à partir de 2016, comportant déjà trois autres volumes, «Nous autres», «Notre rapport au monde» et «Penser». B. H./APS

Présidentielle

Révision exceptionnelle des listes électorales du 16 au 23 avril

Une révision exceptionnelles des listes électorales sera ouverte du 16 au 23 avril 2019, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet 2019, indique jeudi le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué. «Suite à la signature du décret présidentiel fixant la date de convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet 2019 pour

l'élection à la présidence de la République, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe les citoyennes et citoyens qu'une période de huit jours de révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du mardi 16 avril au mardi 23 avril 2019, en application de l'article 14 de la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral», pré-

cise la même source. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire invite, à cet effet, tous les citoyens et citoyennes non inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 4 juillet 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence. Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher

de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription. La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, souligne la même source. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire précise que les bureaux chargés

des élections au niveau des communes, sont ouverts tous les jours de la semaine, de neuf (9h00) heures à seize heures trente minutes (16h30), à l'exception du vendredi. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a signé mardi le décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle fixée au 4 juillet 2019, selon un communiqué de la présidence de la République. R. N.

Registre du commerce

Prolongation du délai d'obtention du code électronique

■ L'opération de modification du registre du commerce des opérateurs économiques personnes physiques ou morales, pour l'obtention du code électronique "RCE", a été prolongée au 31 juillet 2019, a indiqué, jeudi, le ministère du Commerce dans un communiqué.

Par Salem K.

À ce titre, le ministère du Commerce a invité les opérateurs économiques personnes physiques ou morales qui n'ont pas procédé à que cette opération «à se rapprocher des antennes locales du Centre national du registre du commerce (CNRC) pour mettre en conformité leurs extraits du registre du commerce dans les plus brefs délais, et ce, pour éviter le flux des derniers jours de cette opérations», a indiqué le ministère. Pour rappel, le ministère du Commerce avait annoncé, en décembre dernier, que le dernier délai pour l'obtention du registre du commerce électronique (RCE) était fixé au 11 avril 2019, invitant les opérateurs économiques à se rappro-



cher des services locaux du Centre national du registre du commerce (CNRC). Selon le ministre du Commerce, Saïd Djellab, le recours au RCE permettra inéluctablement aux services relevant du ministère du Commerce de mieux maîtriser l'encadrement et la modernisation du contrôle économique et le suivi et la régulation du marché afin de conférer transparence et efficacité aux opérations

de contrôle. L'immatriculation au registre du commerce vise, en plus de la modernisation de l'organisation du registre du commerce, le remplacement des anciens modèles des extraits du registre du commerce par de nouveaux modèles, dotés du code électronique, en sus de l'assainissement et de la sécurisation de ce document contre la falsification, avait précisé le ministre. L'immatriculation au

registre du commerce électronique permet d'obtenir des informations actualisées du CNRC sur la situation de l'opérateur, personne morale ou physique, avait fait savoir M. Djellab, soulignant qu'il s'agissait de faciliter, de développer et de moderniser le contrôle de l'activité commerciale, et de permettre l'identification du détenteur du registre du commerce et de l'activité effectivement.

P.M.D. R.

Chine Les exportations reportées à la hausse en mars

LES EXPORTATIONS de la Chine sont vigoureusement reparties à la hausse en mars après leur chute du mois précédent, tandis que les importations du géant asiatique accélèrent leur repli, selon des chiffres publiés hier par les Douanes chinoises. Les ventes de la Chine à l'étranger ont augmenté de 14,2% le mois dernier sur un an, après un repli de 20,7% en février, tandis que les importations plongeaient de 7,6% contre -5,2% le mois précédent, a annoncé l'administration générale des Douanes dans un communiqué. L'excédent commercial de la deuxième économie mondiale repart ainsi en forte hausse à 32,64 milliards de dollars, contre 4,12 milliards en février. La hausse des exportations et du solde commercial est plus forte qu'attendu par les analystes : les experts interrogés par l'agence financière Bloomberg misaient en moyenne sur une hausse de seulement 6,5% des exportations et sur un excédent de 5,7 milliards de dollars. Les économistes ne s'attendaient pas en revanche à une nouvelle chute des importations, misant en moyenne sur une toute petite reprise de 0,2%. La bonne tenue des exportations est de nature à rassurer la Chine sur sa compétitivité, alors qu'elle est toujours aux prises avec une guerre commerciale contre les Etats-Unis. La baisse des importations est en revanche le signe d'un affaiblissement de la demande intérieure, alors que le gouvernement cherche à lutter contre l'endettement du pays et les risques financiers. Pékin a annoncé le mois dernier un objectif de croissance économique compris entre 6% et 6,5% seulement cette année, après 6,6% en 2018, son score le plus faible depuis 28 ans. Le gouvernement a annoncé dans la foulée un plan de soutien aux entreprises et aux ménages.

Agences

Zone euro La production industrielle recule de 0,2% en février

LA PRODUCTION industrielle dans la zone euro a reculé de 0,2% en février par rapport au mois précédent, après une hausse de 1,9% en janvier, a annoncé hier l'Office européen des statistiques Eurostat. Le résultat de février est moins mauvais que ce qu'attendaient les analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset, qui tablait sur un recul de 0,55%. Cette baisse s'explique par une diminution «de 3,0% pour l'énergie, de 0,4% pour les biens d'investissement, ainsi que pour les biens de consommation durables et de 0,1% pour les biens intermédiaires», est-il précisé dans un communiqué. Dans le même temps, la production a augmenté de 0,9% pour les biens de consommation non durables. Dans l'UE, la production industrielle est restée stable en février par rapport à janvier (+0,0%), après une augmentation de 1,3% le mois précédent.

R. E.

Dopés par les perturbations de la production

Les prix du pétrole montent

Les prix du pétrole grimpaient hier en cours d'échanges européens, en nette hausse hebdomadaire alors que les baisses de production, volontaires ou non, se multiplient à travers le monde. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 71,58 dollars à Londres, en hausse de 75 cents par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour le contrat de mai gagnait 87 cents à 64,45 dollars. Sur la semaine, le Brent gagnait 1,75% et le WTI 2,17%. Le WTI se dirigeait vers sa sixième semaine consécutive de progression, et les deux marchés s'approchaient de leurs plus hauts en cinq mois atteints mercredi pour la référence européenne à 71,78

dollars et mardi pour le WTI à 64,79 dollars. «Ces gains étaient dus aux craintes de perturbations de l'offre en Libye, où de violents affrontements ont repris, et aux baisses volontaires de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires», a commenté un analyste. Alors que l'Opep et l'Agence interna-

tionale de l'Energie (AIE) ont publié leurs rapports mensuels, les regards se tournent vers les réserves de brut des pays de l'OCDE, indicateur-clé du marché. Le niveau de ces réserves approche de sa moyenne sur cinq ans, objectif officiel de l'accord de l'Opep et de ses partenaires.

Mahi O./APS

Changes

L'euro monte face au dollar dans un marché calme

L'euro grimpeait hier face au dollar, dans un marché sans informations propres à expliquer des mouvements brusques provoqués par un manque de liquidité. Ce matin, l'euro valait 1,1307 dollar contre 1,1253 dollar jeudi soir. «La volatilité du marché des changes teste des niveaux bas qui ne pourront pas durer», ont fait remarquer des analystes, qui soulignent toutefois un appétit pour le risque des investisseurs pesant sur le yen et le dollar. Durant les échanges asiatiques, l'euro est ainsi monté brusquement face au billet vert. Jeudi, le dollar avait pu bénéfici-

er de données économiques favorables avec une nouvelle baisse des demandes hebdomadaires d'allocations chômage, à leur plus bas niveau depuis 1969, et avec une hausse plus forte que prévu des prix à la production aux Etats-Unis. Ceux-ci ont progressé de 0,6% en mars par rapport à février. Une hausse des taux d'intérêt rend le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes. Après une année 2018 marquée par un resserrement monétaire, la Réserve fédérale américaine a nettement assoupli sa position récemment. A tel point que les

analystes sont partagés sur le futur de la politique monétaire américaine, hésitant entre une hausse et une baisse des taux en 2019. La livre sterling s'affichait en baisse face à la devise européenne, à 86,49 pence pour un euro contre 86,21 pence jeudi soir. Elle profitait néanmoins de la faiblesse du dollar pour progresser légèrement face au billet vert, à 1,3072 dollar au lieu de 1,3058 la veille. Le yen était en baisse contre la devise européenne à 126,57 yens pour un euro contre 125,66 et aussi face à la monnaie américaine à 111,95 yens pour un dollar au

lieu de 111,66 la veille au soir. La devise suisse cédait du terrain face à l'euro, à 1,1321 franc suisse pour un euro contre 1,1292 la veille et montait face au dollar, à 1,0014 franc suisse pour un dollar au lieu de 1,0030 jeudi. La monnaie chinoise valait 6,7095 yuans pour un dollar, contre 6,7194 yuans jeudi après midi. L'once d'or valait 1 293,57 dollars contre 1 292,55 dollars jeudi. Enfin, le bitcoin se monnayait à 5 024,39 dollars au lieu de 5 054,03 dollars jeudi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

N. L.

Tizi-Ouzou

Le nouveau wali prend ses fonctions

■ Le nouveau wali de Tizi-Ouzou, Mahmoud Djemaa, a officiellement pris ses fonctions jeudi au cours d'une cérémonie de passation de consignes avec son prédécesseur, Abdelhakim Chater, promu directeur de cabinet du Premier ministre, Nourredine Bedoui.

Par Hamid Messir

Mahmoud Djemaa a été nommé en vertu de l'article 92 de la Constitution, l'une des prérogatives du président de la République que peut exercer le chef de l'Etat. Mahmoud Djemaa avait exercé les mêmes fonctions à la tête des wilayas de Chlef, Ghardaia et Tamanrasset. Comme il a eu à occuper les postes de secrétaire général des

wilayas de Djelfa et d'Alger, walis délégués d'El-Harrach et Dar El-Beïda, de chef de cabinet à Relizane, chef de daïra à Illizi, Oum-El-Bouagui, Tlemcen et Béjaïa.

Le nouveau wali de Tizi Ouzou a appelé à la contribution de toutes et tous, les populations, la société civile et les élus pour surmonter les difficultés socio-économiques de la wilaya. Intervenant à l'entame de la cérémonie, le désormais ex-wali de Tizi Ouzou, Abdelhakim Chater est revenu sur le bilan des quelques mois qu'il a eu à gérer la wilaya en mettant en exergue quelques-unes de ses actions comme le lancement du programme de logements de 10 000 unités à Bouzeguène, la relance des grands projets structurants comme la pénétrante à l'autoroute Est-Ouest, le barrage de Souk-N'tlata et le téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou. En sa qualité de directeur de cabinet du Premier ministre, Abdelhakim Chater a pris l'engagement d'apporter sa contribution au développement de la wilaya de TiziOuzou.

H. M.

Anissa H. /APS



Mila

Un quota supplémentaire de 1 000 unités promotionnelles aidées et rurales

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a fait état jeudi d'un quota supplémentaire, pour la wilaya de Mila, de 1 000 logements, 500 promotionnels aidés et 500 aides au logement rural. Au cours d'un exposé sur le secteur dans la wilaya, le ministre a insisté sur la nécessaire concrétisation de tous les programmes de logement et la levée des entraves empêchant leur lancement, rappelant que la wilaya a bénéficié de 850 logements promotionnels aidés auxquels s'ajoutent 500 supplémentaires. Il a fait également état de l'octroi de 500 aides supplémentaires pour le logement rural et exhorté

les présidents des APC à exécuter les programmes accordés à chaque commune dans «la transparence totale» pour accéder à de nouveaux projets. Le ministre a également assuré qu'un montant de 600 millions DA a été accordé à la wilaya pour prendre en charge les travaux d'aménagement et de raccordement aux divers réseaux. Kamel Beldjoud a présidé également l'opération de remise des clés du tout premier quota de logements AADL dans la wilaya composé de 900 unités, 500 logements à Chelghoum Laid et 400 à Tadjanet. Il a assuré aux souscripteurs à cette formule que «quiconque ayant effectué le premier versement

aura son logement», affirmant que les programmes inscrits couvrent toutes les demandes des souscripteurs et «le travail est en cours pour résoudre le problème du foncier réservé à ces projets». Il a également affirmé que les opérations de distribution de logements des diverses formules se poursuivront le long de cette année. Aux citoyens qui attendent toujours la réception de leurs logements, le ministre a indiqué que les efforts sont engagés pour accélérer la cadence des travaux, avant d'affirmer que l'Etat a déployé un «effort colossal dans le domaine du logement et continuera à le faire».

Tlemcen

Journée de vulgarisation sur la récolte mécanisée des lentilles

Une journée de vulgarisation sur la récolte mécanisée des lentilles vient d'être organisée par la Direction des services agricoles et la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Tlemcen au profit des agriculteurs ayant investi dans ce créneau, a-t-on appris jeudi auprès de la direction précitée. Cette journée, qui a regroupé l'ensemble des agriculteurs ayant choisi d'introduire la culture des lentilles dans la wilaya de Tlemcen pour la première fois, a permis aux techniciens agricoles de leur expliquer sur le terrain, les plus importantes techniques relatives à la récolte de cette culture pendant la campagne moisson-battage. Peu répandue auparavant à travers la wilaya de Tlemcen, la culture des lentilles, soit 20 hectares de cette culture, enregistre, courant de cette année, une véritable extension des superficies cultivées qui ont atteint quelque 260 hectares. Pour ce faire, la Direction des services agricoles qui avait initié ce programme tente d'accompagner tous les agriculteurs qui ont investi dans ce type de culture en leur assurant la formation

adéquate qui leur permet de réussir des rendements appréciables. Dans cette optique, la DSA, rappelle-t-on, avait organisé, depuis quelques mois, un déplacement des agriculteurs de la wilaya de Tlemcen vers une ferme pilote à Sidi Bel-Abbes et à Tiaret pour leur permettre de s'imprégner des techniques de cette culture. Ces déplacements

ont été également suivis par des séances de sensibilisation et de vulgarisation encadrées par des techniciens du secteur agricole pour répondre à toutes les préoccupations des agriculteurs. La wilaya de Tlemcen, qui occupe le premier rang national en légumineuses alimentaires, sans les lentilles, grâce aux importantes productions de fèves sèches, de

haricots et de pois chiches, se renforcera davantage après la réalisation du nouveau programme de développement de la culture des lentilles, a indiqué à l'APS Mohamed Yacheur, directeur des services agricoles. Ce programme de culture de lentilles couvre, dans une première étape, une superficie de 260 hectares. L'ensemble des agri-

culteurs a bénéficié de tous les intrants et du crédit «RFIG». La cellule technique installée à l'effet de garantir un franc succès à ce nouveau programme «suit de très près l'évolution de cette culture jusqu'à la campagne moisson-battage», a-t-on souligné de même source.

A. O.

Souk Ahras

Production prévisionnelle de près de 3 millions de quintaux de céréales

Une production céréalière de 2,700 millions de quintaux, toutes espèces confondues, est prévue dans la wilaya de Souk Ahras au titre de la campagne moisson-battages qui sera lancée mi juin prochain, a-t-on appris jeudi auprès du directeur des services agricoles (DSA), Sid Ahmed Chebah. Le même responsable a précisé que cette récolte sera réalisée sur une superficie estimée à 153 807 hectares, cultivés en automne dernier, soulignant que la disponibilité des semences réservées par la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et la bonne pluviométrie signalée entre octobre et mars derniers qui a atteint 600 mm, figurent parmi les facteurs qui favorisent une telle prévision. La fourniture de quantités suffisantes d'engrais azotés et de

semences par la CCLS où 114.941 quintaux ont été distribués, est l'autre facteur qui contribuerait à l'augmentation de cette récolte, a-t-il ajouté, faisant savoir que la quantité des semences attribuée a connu une hausse, passant de 96 000 quintaux engrangés au titre de la campagne agricole 2014-2015 à 114 941 qx, cette année. Dans la wilaya de Souk Ahras, 485 agriculteurs ont bénéficié, au titre de la saison agricole en cours, de crédits R'fig pour un coût global de 740 millions DA, selon les dernières statistiques établies par les services de la DSA. Le suivi de l'itinéraire technique de la culture des céréales par les fellahs contribuera également à l'enregistrement d'un rendement estimé à 30 qx à l'hectare, notamment dans les communes de Tiffich, de Merahna, de Henancha, de

M'daourouch, de Sedrata et de Heddada, a fait remarquer la même source. M. Chebah a rappelé que la même wilaya a bénéficié, l'année précédente, de 12 moissonneuses-batteuses dans le cadre du programme de soutien de la Caisse nationale de développement agricole, tandis que 70 autres, en plus de 120 tracteurs, ont été acquis dans le cadre de la saison agricole 2018-2019, afin de garantir un bon déroulement de la campagne moisson-battages. Au total, 16 points de stockage d'une capacité globale de 1,350 million quintaux, sont mobilisés dans la wilaya par la CCLS, à travers l'ensemble des communes, pour la collecte des céréales, ont signalé des responsables de la DSA.

F. Y./R. R.

Tunisie

Le FMI pointe du doigt le déficit budgétaire et une vision monétaire stricte

■ *Maintenir la stabilité économique, en dépit des vulnérabilités macroéconomiques élevées, «semble être tributaire du maintien du cap sur la réduction du déficit budgétaire, du renforcement des réserves en devises, du maintien d'une politique monétaire stricte», a commenté, mercredi, Bjorn Rother, chef de la mission du FMI en Tunisie.*



Par Moncef G.

A l'issue d'une visite en Tunisie, M. Rother a précisé dans un communiqué que «cela serait également tributaire de la suppression progressive de subventions énergétiques inéquitables, tout en protégeant les ménages vulnérables».

Cette mission, a-t-il expliqué, «s'inscrit dans le cadre de la 5^e revue du suivi des réformes auxquelles le gouvernement tunisien s'est engagé au titre du mécanisme élargi de crédit conclu avec la Tunisie, dont les travaux ont pris fin mardi».

Le décaissement de la 6^e tranche du prêt du FMI, rappelé, d'un montant de 250 millions de dollars, dépend de cette revue d'autant plus que le FMI avait approuvé, en mai 2016, l'octroi d'un crédit de 2,9 milliards de dollars à la Tunisie.

La Tunisie a déjà reçu, jusqu'à

présent, un montant de l'ordre de 1,4 milliard de dollars du total du prêt convenu : la seconde moitié du prêt sera complétée durant la période qui couvre début 2019 jusqu'au mois d'avril 2020.

Le responsable du FMI a affirmé qu'il s'avère important de «mieux maîtriser la masse salariale publique, qui figure parmi les plus élevées au monde en pourcentage du PIB (...) cela contribuera à créer davantage d'espace pour les dépenses essentielles consacrées aux ménages vulnérables, à l'éducation et à la santé».

Selon lui, «les nouveaux défis extérieurs, notamment la volatilité des prix du pétrole, le ralentissement de la croissance dans les pays partenaires de l'UE et les retombées des conflits dans la région, rendent encore plus urgents les progrès dans ce sens».

Les prévisions du FMI, peut-on noter, tablent sur une reprise

modeste avec une croissance qui passerait de 2,6% en 2018, à 2,7% en 2019, suite aux bonnes performances de l'agriculture et des services, particulièrement le tourisme.

Cependant, «l'activité économique continue de souffrir d'incertitudes politiques et économiques et de goulots d'étranglement structurels, tels qu'un accès souvent insuffisant au financement», a encore commenté le chef de la mission du FMI.

«Les autorités tunisiennes, a-t-il indiqué, ont resserré leur politique monétaire pour borner les pressions inflationnistes et ont réussi à réduire le déficit budgétaire (...) les mesures fiscales de 2018 et le renforcement de la collecte des taxes ont amélioré les revenus, au moment où les hausses des prix de l'énergie ont permis de contenir la croissance des subventions à l'énergie», a-t-il mentionné.

Par conséquent, les dépenses dédiées aux investissements publics dans la création d'emplois et aux programmes sociaux ont passées respectivement à 5,6% et 2,7% du PIB en 2018.

Des déséquilibres notables ne cessent d'entraver la croissance tunisienne d'autant que le potentiel d'emploi de la Tunisie : la croissance reste trop dépendante de la consommation alors que l'investissement et les exportations restent insuffisamment dynamiques.

De plus, les dettes extérieures et publiques ascendantes du pays mènent à des besoins énormes en financement et constituent un lourd fardeau pour les générations futures.

Finalement, l'inflation reste supérieure à 7%, ce qui pèse lourd sur le pouvoir d'achat, en particulier des plus vulnérables de la société, a conclu le chef de la mission du FMI en Tunisie.

Balance alimentaire : un déficit en mars de plus de 73 millions de dollars

La Tunisie a enregistré dans sa balance commerciale alimentaire en mois de mars 2019, un déficit de l'ordre de 211,8 millions de dinars tunisiens (environ 73,2 millions de dollars américains), contre un excédent de 22,6 millions de dinars (environ 7,5 millions de dollars) pour la même période de l'année 2018, a annoncé l'Observatoire national de l'agriculture de la Tunisie.

Ainsi, le taux de couverture a atteint 86,4% en mars 2019, contre 117% pour le mois de mars 2018.

Selon la même source, en termes de valeur, les exportations alimentaires tunisiennes ont enregistré une baisse de 12,3%, alors que les importations alimentaires ont augmenté de 18,8%. L'Observatoire a expliqué que ce déficit «est le résultat de la hausse de la valeur des importations, en particulier celles des céréales à l'exception du blé dur et la réduction du rythme des exportations de l'huile d'olive».

Les prix à l'exportation pour l'huile d'olive ont connu une baisse de 5,9% par rapport à l'année 2018. En revanche, ceux des dattes et des produits de la pêche ont augmenté respectivement de 21,4% et de 13,5%.

Quant aux prix à l'importation des céréales, le bilan fait état d'une forte hausse (soit 53% pour le blé tendre, 52,4% pour l'orge et 21,2% pour le blé dur).

La même tendance a été observée pour les prix des pommes de terre (+116,9%), alors que les prix de viande et du lait et ses dérivés ont baissé respectivement de 22% et de 21,5%.

M. G./APS

Conseil de sécurité de l'ONU

L'Afrique du Sud s'engage à défendre la cause sahraouie

Le vice-ministre sud-africain des relations internationales et de la coopération, Luwellyn Landers, a réitéré que l'engagement de son pays en faveur d'une solution juste, acceptable et durable à la situation au Sahara occidental, soulignant que cette solution devrait répondre aux aspirations et à la volonté du peuple sahraoui afin qu'il puisse exercer son droit à l'autodétermination.

S'exprimant lors d'une conférence tenue à Duran, sur les priorités du mandat de l'Afrique du Sud au Conseil de sécurité des Nations unies, le vice-ministre sud-africain des relations internationales et de la coopération, Luwellyn Landers, a réitéré, à cette occasion, l'engagement de son pays en faveur d'une

solution juste, acceptable et durable à la situation au Sahara occidental, soulignant que cette solution devrait répondre aux aspirations et à la volonté du peuple sahraoui afin qu'il puisse exercer son droit à l'autodétermination.

Il a affirmé, dans ce contexte, que l'Afrique du Sud plaidera en faveur du renouvellement par le Conseil de sécurité des Nations unies, du mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum eu Sahara occidental (Minurso) et de l'élargissement de ses prérogatives afin d'y inclure la composante de surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc.

L'Afrique du Sud avait été élue au

même titre que l'Allemagne, la Belgique, l'Indonésie ainsi que la République dominicaine par l'Assemblée générale de l'ONU pour siéger au Conseil de sécurité comme membre non permanent à partir de janvier 2019 pendant un mandat de deux ans, et ce, dans l'esprit de faire vivre le multilatéralisme.

Connue pour ses positions constantes à l'égard des questions de décolonisation de pays africains, Pretoria avait toujours plaidé pour le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Fin mars dernier, la capitale sud-africaine avait abrité les travaux de la Conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe

(SADC).

Lors de cette conférence, qui s'est tenue les 25 et 26 mars, en présence d'une vingtaine de chefs d'Etat africains, le chef d'Etat sud-africain, Cyril Ramaphosa, a réaffirmé l'aide et le soutien de son pays aux Sahraouis auprès de l'ONU pour «la mise en œuvre sans délais des résolutions portant sur le règlement du conflit du Sahara occidental, y compris celle prévoyant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Réitérant le plein soutien de son pays à la cause sahraouie, M. Ramaphosa avait affirmé que «son pays n'oubliera jamais le peuple sahraoui et sera toujours à ses côtés».

R. M.



WikiLeaks

Julian Assange arrêté à Londres, Washington veut le juger

■ Le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, arrêté à Londres et reconnu coupable par la justice britannique d'avoir violé les conditions de sa liberté provisoire, entend «contester et combattre» la demande d'extradition de Washington qui veut le juger et le considère comme une menace pour sa sécurité.

M. Assange s'était réfugié en 2012 dans cette ambassade pour éviter d'être extradé vers la Suède, où il était accusé de viol, un dossier depuis classé. Il en a été extrait de force jeudi matin par des policiers habillés en civil qui l'ont porté jusqu'à un fourgon de police. Apparaissant vieilli et affaibli, cheveux longs blancs et barbe hirsute, selon une vidéo réalisée par l'agence Ruptly TV, il s'est écrit : «Le Royaume-Uni doit résister», selon l'auteure de la vidéo. L'Australien de 47 ans a été arrêté en vertu d'une demande d'extradition américaine pour «piratage informatique», qui sera examinée au cours d'une audience le 2 mai, et d'un mandat délivré en juin 2012 par la justice britannique pour non présentation au tribunal, un délit passible d'un an de prison. Il va «contester et combattre» la demande d'extradi-

tion, a déclaré à des journalistes après sa comparution son avocate Jennifer Robinson, pour qui son arrestation «crée un danger précédent pour les organes de presse et les journalistes dans le monde». Un autre de ses avocats, l'Espagnol Baltasar Garzon, a affirmé que son client est l'objet d'«une persécution politique» de la part des Etats-Unis. L'Australien est inculpé aux Etats-Unis d'association de malfaiteurs en vue de commettre un «piratage informatique», passible d'une peine maximum de cinq ans de prison, a révélé jeudi le ministère américain de la Justice. Il est accusé d'avoir aidé l'ex-analyste du renseignement américain Chelsea Manning à obtenir un mot de passe pour accéder à des milliers de documents classés secret-défense. Jeudi, le président américain a réagi avec prudence. «Je ne sais rien de WikiLeaks, ce n'est pas mon affai-

re», a lancé Donald Trump à la presse, en renvoyant les questions vers son ministère de la Justice. M. Assange a comparu en milieu de journée dans une salle d'audience du tribunal de Westminster, à Londres, vêtu de vêtements foncés, esquissant un salut, pouce levé, en direction de la presse, avant de se plonger dans un livre, a constaté un journaliste de l'AFP. Le juge Michael Snow l'a qualifié de «narcissique incapable de voir au-delà de son propre intérêt» et l'a déclaré coupable de violation des conditions de sa liberté provisoire. Sa peine sera rendue à une date ultérieure non précisée. Son arrestation a provoqué un branle-bas de combat chez ses soutiens qui ont qualifié d'«illégal» la décision de l'Equateur et les conditions de cette arrestation. Sur Twitter, WikiLeaks a reproché à ce pays sud-américain d'avoir «illégalement mis fin à l'asile politique accordé à Julian Assange, en violation du droit international», et d'avoir «invité» la police britannique dans l'enceinte de l'ambassade. Moscou a accusé Londres d'«étrangler la liberté», tandis que le président bolivien Evo Morales, figure de la gauche radicale latino-américaine, a estimé qu'il s'agissait d'une «violation de la liberté d'expression». Pour l'ex-président équatorien Rafael Correa, cette arrestation relève d'«une vengeance personnelle du président Lenin Moreno, parce que WikiLeaks il y a quelques



PH. A. B.

jours a publié un cas de corruption très grave». Il s'agit, a affirmé à l'AFP l'ex-chef d'Etat, de la révélation par le site WikiLeaks de l'existence d'un compte secret au Panama, à la Balboa Bank», au nom de la famille Moreno. L'Equateur a arrêté jeudi une personne «proche» de Julian Assange accusée d'avoir «collaboré aux tentatives de déstabilisation du gouvernement du président Lenin Moreno», a annoncé le ministre de l'Intérieur Maria Paulo Romo. La ministre n'a pas dévoilé le nom de la personne arrêtée mais selon la chaîne Telemazonas, il s'agit d'un ressortissant suédois, Ola Bini, expert en informatique, spécialiste en questions de sécurité et

cryptographie. Lenin Moreno a lui défendu sur Twitter le retrait de l'asile accordé à Julian Assange, une décision présentée comme «souveraine» et prise «après ses violations répétées des conventions internationales et des protocoles de la vie quotidienne». La nationalité équatorienne, qui lui avait été accordée en 2017, lui a également été retirée. «Il n'a respecté aucune de ses obligations et cela a obligé l'Equateur à mettre en vigueur en octobre dernier un protocole spécial sur la cohabitation dans une ambassade (...), il a continué à enfreindre ce protocole», a déclaré à l'AFP l'ambassadeur d'Equateur à Londres, Jaime Marchan.

Rosa C.



Impuissance

«Félicitations»

Par Fouzia Mahmoudi

A lors que le reste du monde se désole de la victoire, bien que malheureusement attendue, de Benjamin Netanyahu aux élections législatives en Israël, Donald Trump continue d'aller à contre-courant et félicite le vainqueur israélien. Ravi du résultat du scrutin, le président américain a estimé que la victoire de son «ami» Benjamin Netanyahu augmentait les chances d'aboutir à la paix au Proche-Orient. «Je pense que nous avons une meilleure chance d'aboutir maintenant que Bibi a gagné», a déclaré Donald Trump, qui rêve d'aboutir à «l'accord ultime» entre Israéliens et Palestiniens, un dossier sur lequel tous ses prédécesseurs, républicains comme démocrates, se sont cassés les dents. «Je pense que nous allons voir des choses se passer en termes de paix», a-t-il ajouté, laissant entendre que le plan de paix concocté dans le plus grand secret depuis plus de deux ans par son gendre et conseiller Jared Kushner pourrait être présenté assez rapidement. Après avoir multiplié ces dernières semaines les décisions interprétées comme autant de coups de pouce pour Benjamin Netanyahu, avec lequel il affiche une grande proximité, le milliardaire républicain n'a pas caché sa satisfaction de le voir triompher une nouvelle fois. «Je veux féliciter Bibi Netanyahu (...). Il est peut-être un peu tôt mais il a visiblement gagné», a-t-il déclaré depuis les jardins de la Maison-Blanche au lendemain d'élections qui ont placé Netanyahu, 69 ans, dont plus de 13 années passées au pouvoir, sur la voie d'un cinquième mandat de Premier ministre. «Il a été un allié formidable, c'est un ami», a-t-il poursuivi, avant de tweeter une photo de partisans du Premier ministre israélien brandissant des pancartes «Trump» lors, selon lui, de la «célébration de la victoire» mardi soir. Les projections établies par les médias à partir du comptage de 97% des bulletins créditent le parti de Benjamin Netanyahu d'autant de sièges (35) que la liste Bleu-blanc (centre-droit) de Benny Gantz. Mais elles anticipent autour de Netanyahu une majorité potentielle de droite de 65 mandats sur les 120 de la prochaine Knesset. Dans une telle configuration, il semble hautement improbable que le président Reuven Rivlin confie dans les prochains jours à un autre que Benjamin Netanyahu la tâche de former une coalition de gouvernement. Reste à savoir combien de temps il faudra à Netanyahu pour mettre à exécution sa menace d'annexer plus de territoires palestiniens et comment Trump, usant certainement de la pire mauvaise fois possible, y verra une fois de plus une preuve de la détermination de son «ami» à rechercher la paix avec les Palestiniens. Ces derniers n'ont plus qu'à attendre la fin des mandats de Netanyahu et de Trump pour espérer peut-être voir émerger de nouvelles personnalités politiques en Israël comme aux Etats-Unis, véritablement intéressées par établir une paix réelle et équitable au Proche-Orient.

F. M.

Soudan

L'armée renverse Béchir et annonce une transition militaire de deux ans

Le président Omar el-Béchir, qui dirigeait le Soudan d'une main de fer depuis 30 ans, a été renversé par un coup d'Etat de l'armée, dans le sillage d'un soulèvement populaire, et remplacé par un «conseil militaire de transition» pour deux ans. Plusieurs pays, dont les Etats-Unis et l'Union européenne (UE), ont exhorté jeudi les militaires à intégrer les civils pour cette transition. Le ministre de la Défense Awad Ahmed Benawf a été nommé à la tête du Conseil militaire de transition, après avoir annoncé à la télévision d'Etat «la chute du régime et le placement en détention dans un lieu sûr de son chef Omar el-Béchir».

Des milliers de manifestants ont marqué leur rejet de la mise en place d'instances militaires de transition en se rassemblant devant le QG de l'armée malgré le début d'un couvre-feu, imposé par M. Benawf pour un mois de 22h00 à 04h00 locales, soit de 20h00 GMT à 02h00 GMT. «Le sang de nos frères ne doit

pas avoir coulé pour rien», a dit à l'AFP un manifestant, décidé à braver le couvre-feu, alors que le mouvement de contestation au Soudan, débuté le 19 décembre après la décision du gouvernement de tripler le prix du pain, a été marqué par la mort de 49 personnes, selon un bilan officiel.

Tôt jeudi matin, la TV nationale avait interrompu ses programmes et une immense foule s'était rassemblée dans le centre de Khartoum, anticipant la destitution du président de 75 ans, au pouvoir depuis un coup d'Etat en 1989. Après de longues heures d'attente, les Soudanais ont accueilli en liesse l'annonce de M. Benawf. «Le régime est tombé !», ont scandé les milliers de manifestants qui campent depuis samedi devant le QG de l'armée. Mais la joie est vite retombée. Car, outre la destitution du président, M. Benawf a annoncé l'instauration d'un «conseil militaire de transition» pour deux ans.

«Les gens ne veulent pas

d'un conseil militaire de transition» mais «un conseil civil», a déclaré dans un tweet Alaa Salah, l'étudiante devenue «l'icône» du mouvement.

L'armée a proposé «des alternatives» mais s'est «heurtée à une volonté de résoudre le problème en utilisant l'appareil de sécurité qui peut conduire à de grosses pertes», a expliqué M. Benawf. L'espace aérien a été fermé pour 24 heures et les frontières terrestres jusqu'à nouvel ordre, a-t-il dit. Pour beaucoup de Soudanais, la nouvelle donne politique n'est qu'une «photocopie du régime», comme le résume un manifestant devant le QG de l'armée.

«Le régime a mené un coup d'Etat militaire en présentant encore les mêmes visages (...) contre lesquels notre peuple s'est élevé», a réagi l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC). «Nous appelons notre peuple à continuer son sit-in devant le QG de l'armée et à travers le pays».

Art/Distinctions

Mounir Gouri distingué à l'Institut du monde arabe

■ Le plasticien et photographe algérien Mounir Gouri a reçu, mercredi soir à Paris, le Prix spécial du jury des «Amis de l'Institut du monde arabe (Ima)» pour la jeune création contemporaine arabe, a-t-on relevé sur le site de l'Ima.

Par Adéla S.

Le plasticien algérien a été distingué pour son travail dans le cadre de l'exposition «Football et monde arabe», organisée à l'Ima du 10 au 21 avril. Il a reçu le prix des mains de Leïla Shahid, présidente de la Société des amis de l'Ima, et Jack Lang, directeur de l'Ima.

Mounir Gouri a déjà participé à un grand nombre d'événements dédiés aux arts plastiques en Algérie, à la Foire des arts de Beyrouth (Liban), au Festival des arts numériques en France et en Italie, ou encore à la biennale de l'image en mouvement en Argentine.

L'artiste a récemment pris part à une exposition collective «Réflexions esquissées sur un conflit inachevé» à la galerie d'art «Al Quds Gallery» à Washington.

Son travail a également

été exposé au Centre culturel arabe de Milan (Italie).

Diplômé de l'Ecole des beaux-arts de sa ville natale de Annaba, Mounir Gouri avait pris part à plusieurs résidences de création avant d'exposer ses œuvres pour la première fois en 2008, lors d'une rencontre des écoles d'art à Alger.

Le Prix des amis de l'Ima est remis annuellement à un artiste de moins

de 40 ans afin de «promouvoir la jeune création contemporaine arabe». En 2019, il est revenu au photographe marocain «Yoriyas».

Un autre photographe algérien, Fethi Sahraoui, avait reçu ce prix en 2017 pour son travail «Mercy Island», une série photographique présentée dans l'exposition «Trésors de l'Islam en Afrique. De Tombouctou à Zanzibar».

A. S./APS



60^e Salon international du livre de Québec

L'Algérie invitée d'honneur

Des écrivains algériens prennent part au 60^e Salon international du livre de Québec qui a ouvert ses portes mercredi avec comme invitée d'honneur l'Algérie, indique un communiqué du ministère de la Culture.

Une délégation conduite par le chef de cabinet au ministère de la Culture, Ali Redjel, prend part à ce salon aux côtés d'écrivains comme Nacera Belloula, Ameziane Ferhani, Abdelwahab Aïssaoui, Lynda Koudache, Dib Elyazid.

Dans son allocution, M. Redjel a affirmé que la participation de l'Algérie à ce salon en tant qu'invitée d'honneur «dénote des relations d'amitié et de partenariat entre l'Algérie et le Canada».

L'édition 2019 de cet événement littéraire, présidée à titre honorifique par le romancier Yasmina Khadra, verra également la participation d'éditions algériennes comme «Dar El Hikma», «El Houda». Le Salon international du livre de Québec qui accueille cette année quelque 700 éditeurs et plus d'un millier d'au-

teurs venus du monde entier, est un des plus anciens de la province francophone du Canada. Le salon accueille parallèlement le Festival de la bande dessinée francophone de Québec.

L'événement réunit chaque année près d'un millier d'éditeurs et attire quelque 60 000 visiteurs.

Le 60^e Salon international du livre de Québec se poursuit jusqu'au 14 avril prochain.

APS

Manuel «Je m'alphabétise par la culture de la non-violence»

L'association «Iqra» dévoile les résultats de l'étude d'évaluation

Lassociation algérienne d'alphabétisation «Iqra» a organisé, jeudi à Alger, en coordination avec le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP), une journée d'information consacrée à la présentation des résultats de l'étude d'évaluation sur le manuel intitulé «Je m'alphabétise par la culture de la non-violence».

Cette étude a pour objectif d'enrichir et d'évaluer le manuel tout en relevant les insuffisances constatées avant sa réimpression.

Destiné aux apprenants inscrits en classes d'alphabétisation de 3^e niveau, le manuel a été élaboré en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et imprimé en 2013 avec le concours financier du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA).

Dans ce cadre, la présidente de l'association, Aïcha Barki, a affirmé, dans une intervention, que «cette étude d'évaluation a pris en compte un échantillon composé de 458 individus questionnés, répartis sur 69 communes à travers 15 wilayas du pays». M^{me} Barki a évoqué, par la même occasion, les efforts

consentis par l'Algérie depuis l'indépendance en vue de relancer le secteur de l'Education, rappelant que le taux d'analphabétisme en Algérie avait été ramené à 9,44% en 2018, alors qu'il s'élevait à 98% au lendemain de l'indépendance.

Pour sa part, la représentante de l'UNFPA en Algérie, Ouahiba Sakani, a précisé que l'impression du manuel en 2013 avait coïncidé avec la campagne lan-

cée par le Fonds dans le but de lutter contre la violence faite aux femmes.

La même responsable a estimé nécessaire d'évaluer ce programme pédagogique, cinq ans après sa publication, et de tirer profit des résultats de l'étude à travers le changement des pratiques au sein de la famille en y incluant la culture de la non-violence. De son côté, la déléguée nationale à la protection de

l'enfance, Meriem Chorfi, a mis en avant les grands pas franchis par l'Algérie en matière de protection de l'enfance contre la violence, à travers un arsenal juridique garantissant les droits de cette frange.

Estimant que la violence verbale figurait parmi les plus dangereuses formes de violence, M^{me} Chorfi a appelé à l'impérative sensibilisation des parents quant au langage utilisé avec

leurs enfants.

Pour sa part, l'expert au CENEAP, Hocine Abdellaoui, a relevé la nécessité, pour l'association, de mettre l'accent, dans cette nouvelle édition du manuel, sur la culture de la non-violence, soulignant l'impératif de traduire les connaissances tirées de cette étude sur le terrain afin d'éradiquer le phénomène de la violence de la société.

Racim C.

Mexique

L'artiste chinois Ai Weiwei dévoile les portraits en lego des étudiants disparus

Lartiste chinois Ai Weiwei a dévoilé jeudi une série de portraits réalisés avec environ un million de legos, représentant les portraits des 43 étudiants enlevés et vraisemblablement assassinés au Mexique en 2014.

«Oublie l'artiste, je suis un être humain tout comme toi, et si tu entends quelqu'un souffrir, que le fils de tes voisins n'est jamais revenu, et que quatre ans se sont écoulés et que le gouvernement ne parvient à aucune conclusion, alors de quel genre de gouvernement s'agit-il ? Dans quel genre de société vivons-nous ?», s'est-il interrogé devant la presse à Mexico.

L'œuvre, intitulée «Reestablisher memories» ou «Rétablir les mémoires», fait partie d'une exposition d'Art au Musée universitaire

d'art contemporain. Les portraits multicolores dans un style «pop art» sont exposés au-dessus d'une chronologie qui relate le drame de la disparition de ces étudiants de l'école normale d'Ayotzinapa (sud).

La chronologie débute le 26 septembre 2014, la nuit où ces étudiants, qui se rendaient à une manifestation dans la capitale, ont été attaqués par la police corrompue de la ville d'Iguala.

Puis elle passe au 27 janvier 2015, jour où le procureur général a présenté une version des faits suggérant que les étudiants avaient été remis à des narcotrafiquants qui les avaient tués puis incinérés dans une décharge. Puis figure la date du 6 septembre 2015, où une équipe d'experts internationaux indé-

pendants ayant étudié la «scène de crime» a contredit la version officielle.

Ces experts, envoyés par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, ont exhorté les autorités mexicaines à ouvrir l'enquête. Mais le gouvernement de l'époque d'Enrique Peña Nieto a estimé que l'affaire était élucidée et a mis fin au mandat de ces experts. L'artiste dissident de 63 ans, qui a été arrêté par le gouvernement communiste chinois en 2011, a indiqué qu'il voyait le lego comme un moyen de communication «démocratique». «Tout le monde peut utiliser, tout le monde le reconnaît (...) C'est très efficace et j'adore cette impression de pixel», a-t-il commenté.

R. C.



CA Bordj Bou Arréridj Chaouchi ne jouera pas face au MCA

LE STAFF TECHNIQUE de CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 mobilis) a décidé de se passer des services de son gardien international Fawzi Chaouchi lors du prochain match de championnat prévu à Alger face au MCA, a-t-on appris jeudi, du président du club braïdji, Anis Benhamadi. Le premier responsable du CABBA a indiqué que «la décision de se passer des services de Fawzi Chaouchi pour le déplacement à Alger a été mûrement réfléchi. Nous voulons éviter tout risque d'incident entre le principal concerné et les supporters de son ancienne équipe et éviter ainsi que le scénario du match aller ne se reproduise à nouveau». Benhamadi a fait savoir, d'autre part, que «la

direction allait régulariser tous les arriérés de salaire des joueurs avant le match du MCA, afin de les mettre dans les meilleures conditions possibles et les encourager à poursuivre leur série de résultats positifs pour atteindre le plus tôt possible notre objectif qui est le maintien». De son côté, l'entraîneur Bilel Dziri a indiqué «n'avoir programmé aucun match amical en vue de préparer cette rencontre et qu'il allait se contenter d'un match d'application pour établir son onze rentrant».

Il est à noter qu'avec 32 points au compteur, le CABBA occupe actuellement la huitième place du classement, à six points du premier relégable l'AS Ain M'ilia.

CAF

Mouad Hajji secrétaire général

LE MAROCAIN Mouad Hajji a été désigné, jeudi au Caire, nouveau secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF). Hajji a été nommé par le comité exécutif réuni au siège de la CAF au Caire. Il succède à ce poste à l'Egyptien Amr

Fahmy qui occupait ce poste depuis novembre 2017.

Le nouveau secrétaire général de l'instance africaine occupait avant cette nouvelle nomination le poste de coordinateur général de l'administration de la CAF.

Judo

Les dates des différents championnats nationaux désignées



LES DATES des différents championnats nationaux de judo ont été arrêtées mercredi par la Fédération algérienne de la discipline (FAJ), à commencer par les Championnats «par équipes» des Divisions 1 et 2, initialement prévus du 1^{er} au 2 mars 2019 et qui auront lieu finalement les 14-15 juin. «Le championnat national "par équipes" de 2^e Division concerne uniquement la catégorie seniors (Messieurs) et il sera le premier à se dérouler, le 14 juin», a détaillé la FAJ dans un communiqué, ajoutant que «le championnat national "par équipes" de 1^{re} Division se déroulera le lendemain, 15 juin et concernera les seniors, messieurs et dames».

Dans la foulée, les 21-22 juin, aura lieu le championnat national «par équipes» de la catégorie minimes (garçons et filles), et il sera suivi du «par équipes» cadets (garçons et filles), prévu

le 28 juin, puis le «par équipes» de la catégorie espoirs (messieurs et dames) qui, lui, est programmé pour le 29 juin.

Le mois suivant sera consacré aux épreuves «par équipes» de la Coupe d'Algérie 2019, à commencer par la catégorie des minimes (garçons et filles), qui feront leur entrée en lice dans cette compétition le 3 juillet.

Le lendemain, 4 juillet, ce sera au tour des juniors (messieurs et dames), puis les cadets (garçons et filles), qui concourront le 5 juillet, et enfin les seniors (messieurs et dames), qui clôtureront les épreuves le 6 juillet.

Sur le plan international, la première grosse compétition inscrite au programme du judo algérien est le Championnat d'Afrique 2019 de la catégorie seniors, prévu du 25 au 28 avril courant au Cap (Afrique du Sud).

Tournoi international Cap-d'Ail de tennis Youcef Rihane qualifié

LE TENNISMAN algérien Youcef Rihane s'est qualifié jeudi aux demi-finales du Tournoi international juniors de Cap-d'Ail, qui se déroule du 7 au 14 avril dans les Alpes-Maritimes (France), en s'imposant devant la tête de série N.3 l'Italien Flavio Cobolli en deux sets (6-0, 7-5).

De grade 2, ce tournoi international qui se déroule sur les courts en terre battue du Tennis club Cap-d'Ail, a drainé la participation de plusieurs joueurs figurant dans le Top 50 mondial de la catégorie «juniors», notamment, le Canadien Taha Baadi (40^e) et l'Italien Flavio Cobolli (48^e).

Alors que Ghib est nommé nouveau DG du MCA

Le directoire dissous par le conseil d'administration

■ Les membres du Conseil d'administration (CA) de la Société sportive par actions «Le Doyen» (SSPA) ont décidé de dissoudre la direction collégiale, après la nomination d'Omar Ghib en qualité de directeur général sportif du MC Alger (Ligue 1 de football), selon un communiqué du CA rendu public jeudi.

Par Mahfoud M.

Cette décision des membres du Conseil d'administration intervient à l'issue de la réunion tenue mercredi, conformément aux statuts de la SSPA «Le Doyen». La direction collégiale, présidée par Zoubir Bachi, avait été installée le 26 mars dernier suite à la décision du Conseil d'administration de mettre fin aux fonctions de Kamel Kaci-Saïd qui occupait le poste de directeur sportif du MC Alger.

Le président du Conseil d'administration, Mohamed Hireche, avait évoqué la réticence du directoire de travailler avec Omar Ghib, suspendu à vie de toutes activités liées au football par la Fédération algérienne lors de l'été 2013 avant d'être gracié en février 2016. Finalement, la direction collégiale n'a tenu que 24 heures depuis la nomination de Ghib avant d'être dissoute. Il faut dire que le courant ne pas-



Le retour de Ghib ne fait pas l'unanimité

sait pas entre le président de cette direction collégiale, à savoir l'ancienne gloire du Mouloudia, Zoubir Bachi, et le nouvel-ancien patron du club, Ghib, qui ne bénéficie pas de l'estime des Mouloudiens pour son arrogance. Bachi avait même déclaré que Ghib n'aura pas l'honneur de travailler avec lui. Beaucoup n'ont pas compris

l'utilité d'amener à nouveau celui qui a souillé l'image du Doyen en 2013 avec le fameux boycott de la cérémonie de remise des médailles lors de la finale de la Coupe d'Algérie de football disputée et perdue face au frère-ennemi, l'USMA. Pour eux, le retour de ce dernier n'obéit à aucune logique.

M. M.

Demi-finales de la Coupe d'Algérie CSC-CRB ajourné au 17 avril

La manche aller de la seconde demi-finale de la Coupe d'Algérie de football, CS Constantine-CR Belouizdad, se jouera le mercredi 17 avril (17h45) au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, a annoncé ce jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

Devant se dérouler le mardi 16 avril, le match aller de cette deuxième affiche du dernier carré de Dame Coupe a été décalé d'une journée afin de permettre au CS Constantine de bénéficier d'un jour de repos supplémentaire après son match

retour de Ligue des champions d'Afrique, prévu le 13 avril à Tunisie face à l'ES Tunis.

Pour sa part, la manche aller de l'autre demi-finale, prévu entre l'ES Sétif et la JSM Béjaïa, aura lieu le 16 avril (17h00) au stade du 08 Mai 1945 (Sétif).

Concernant les matchs retours de ces demi-finales de l'épreuve populaire, ils sont programmés pour le mardi 23 avril prochain. Le coup d'envoi des deux parties sera donné à 17h00. Pour rappel, le tirage au sort des demi-finales a eu lieu dimanche dernier au siège de

l'Établissement public de télévision (EPTV). L'ES Sétif, un des trois clubs à avoir remporté 8 fois le trophée, a été le premier club à passer en demi-finales après avoir éliminé l'USM Annaba. De son côté, le CR Belouizdad (7 titres) a réussi à atteindre ce stade de la compétition en sortant le NA Hussein Dey au tour précédent. Le CS Constantine s'est hissé au dernier carré aux dépens du MC Oran, alors que la JSM Béjaïa, seule rescapée de la Ligue 2, a fait sensation en écartant le Paradou AC.

Dijon

Abeid forfait pour un mois

Le milieu de terrain de l'équipe nationale et de la formation française de Ligue Une, Dijon, Mehdi Abeid, sera encore absent pour cinq semaines, en raison d'une méchante blessure, rapportent plusieurs sites sportifs dont L'Equipe.fr.

Abeid s'est blessé le 27 mars dernier, lors du match amical entre l'Algérie et la Tunisie (1-0) à Blida et souffre du quadriceps. Il devrait être tout juste rétabli pour finir la saison avec Dijon qui lutte pour le maintien.

«Une absence de 3 semaines était initialement pronostiquée mais il devrait finalement en avoir pour encore 5 semaines. Donc

c'est plus grave que prévu», a ajouté la même source, citant l'entraîneur dijonnais, Antoine Kombouaré, qui n'a cependant pas souhaité évoquer une fin de saison pour son joueur.

Le coach du FC Dijon n'espère donc pas retrouver Mehdi Abeid, candidat à une participation à la Coupe d'Afrique des Nations cet été, avant le dernier match, le samedi 25 mai, à domicile contre Toulouse (38^e journée de Ligue 1).

Abeid avait été convoqué pour la première fois en sélection algérienne le 27 octobre 2014, par le coach de l'époque, le Français Christian Gourcuff,

pour la double confrontation face à l'Éthiopie et le Mali, pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2015) en Guinée-Equatoriale. Cependant, il a dû renoncer à cette convocation, suite à une facture du gros orteil contracté à l'entraînement la veille du match face à l'Éthiopie.

Mais le premier match officiel joué par Mehdi Abeid était le 13 juin 2015 au stade Mustapha-Tchaker à Blida contre les Seychelles, pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Après plus de 3 mois de contestation populaire au Soudan

Omar el-Béchir destitué par l'armée

AU SOUDAN, après plus de trois mois de contestation populaire, le président Omar el-Béchir a été contraint de quitter le pouvoir. Le ministre de la Défense a annoncé sa destitution à la télévision publique, le 11 avril. Depuis, le Conseil militaire de transition, au pouvoir, rassure que le futur gouvernement sera «un gouvernement civil». Les Soudanais manifestent depuis le 19 décembre contre Omar el-Bachir. Soulevant dans un premier temps des revendications socio-économiques, les manifestants ont porté leurs revendications pour réclamer la destitution d'el-Bachir. Le ministre de la Défense soudanais, Awad Ahmed Benawf, a confirmé en début d'après-midi de jeudi, que l'armée a pris le pouvoir au Soudan et écarté celui qui dirigeait le pays depuis trente ans. Ahmed Awad Ibn Auf a déclaré un état d'urgence de trois mois et affirmé qu'un conseil militaire de transition gouvernerait le pays pendant deux ans. Après la destitution du président Omar el-Béchir, ont rapporté des médias locaux, l'armée soudanaise a décrété jeudi un état d'urgence de trois mois et un couvre-feu d'un mois au niveau national. «J'annonce, en tant que ministre de la Défense, la chute du régime et le placement en détention dans un lieu sûr de son chef», a déclaré jeudi le ministre de la Défense à la télévision d'Etat qui a indiqué que l'armée allait faire une déclaration importante dans les toutes prochaines heures. «L'armée soudanaise va diffuser une importante déclaration bientôt. Attendez-la», a dit un présentateur sur la télévision d'Etat jeudi, laissant entendre qu'il s'agit de la destitution de Omar el-Bachir.

Des milliers de Soudanais, dont certains étaient devant le quartier général de l'armée depuis samedi, ont clamé leur joie, chantant «le régime est tombé, le régime est tombé».

Le nouveau pouvoir militaire promet un gouvernement civil

Ainsi, le ministre soudanais de la Défense, Awad Mohamed Ahmed Ibn Auf, a été investi jeudi à la tête du Conseil de transition du Soudan, a rapporté la télévision officielle soudanaise. Depuis, le Conseil militaire de transition, au pouvoir au Soudan a assuré vendredi qu'il allait dialoguer avec toutes les entités politiques du pays et que le futur gouvernement sera «un gouvernement civil».

«Nous allons dialoguer avec les entités politiques afin de préparer le climat aux échanges et à la réalisation de nos aspirations», a déclaré le général Omar

Zinelabidine, membre du Conseil militaire de transition. Au cours d'une conférence de presse à Khartoum retransmise à la télévision, il a également assuré que le futur gouvernement sera «un gouvernement civil».

Les prisonniers politiques libérés

Le service de renseignement au Soudan (NISS) a annoncé jeudi la libération de tous les prisonniers politiques du pays, rapporte l'agence officielle Suna. Cette annonce est intervenue alors qu'une immense foule réclamant le départ du président Omar el-Bachir, s'était réunie à Khartoum, avant la destitution du président Omar el-Bachir par l'armée. Selon des médias, le nombre de prisonniers politiques a augmenté particulièrement durant ces derniers mois, en raison des manifestations qu'ont observées les soudanais pour réclamer l'amélioration des conditions de vie et le départ d'el-Bachir.

Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Soudan

Suite à l'annonce de la destitution par l'armée du président soudanais Omar al-Bachir, les Etats-Unis et cinq pays européens (la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique et la Pologne) ont exprimé leur préoccupation quant à l'évolution de la situation, la fermeture des frontières, le couvre-feu, et demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Soudan, pour le vendredi qui va se dérouler à huis clos. «Le plus important est qu'il n'y ait aucune violence contre les manifestants», a souligné l'ambassadeur britannique adjoint, Jonathan Allen.

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres a réitéré de son côté, son appel au calme au Soudan et à la plus grande retenue de tous, réaffirmant que les Nations unies sont prêtes à soutenir le peuple soudanais dans la voie à suivre.

Face aux nombreuses répercussions du mouvement de protestation qui dure près de quatre mois, le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) des Nations unies a débloqué un fonds d'urgence de 26,5 millions de dollars destiné à fournir une assistance vitale au cours des six prochains mois à plus de 800 000 personnes affectées par la crise économique et l'insécurité alimentaire dans sept Etats du Soudan.

Louiza Ait Ramdane

Omar el Bachir est tombé



Loumis

Djalou@hotmail.com

Quatre orpailleurs arrêtés à Bordj Badji Mokhtar

30 quintaux de cuivre saisis à Ouargla

■ Quatre orpailleurs ont été arrêtés jeudi par un détachement de l'Armée nationale populaire à Bordj Badji Mokhtar, tandis que trente quintaux de cuivre ont été saisis par un autre détachement de l'ANP à Ouargla, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

Dans le même cadre, un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, « ont appréhendé à Tlemcen, deux narcotrafiants et saisi 8,8 kilogrammes de kif traité et un véhicule touristique, alors que quatre individus ont

été arrêtés à Aïn Témouchent, en leur possession des faux billets de banque en monnaie nationale s'élevant à plus de 51 millions de centimes et des équipements informatiques ». Aussi, des éléments de la Gendarmerie nationale « ont saisi, à El-Oued, 147 caméras intelligentes avec leurs accessoires », note la même source. Par ailleurs, des déta-

chements combinés de l'ANP « ont déjoué des tentatives de contrebande de 5 087 litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf, tandis que dix immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen », ajoute le communiqué.

S. O./APS

Théâtre/Cinéma

Le comédien Aziz Degga n'est plus

LE COMÉDIEN Aziz Degga s'est éteint vendredi matin à Alger, à l'âge de 74 ans, suite à une maladie, a-t-on appris de ses proches. Le défunt, est né à Alger le 10 Novembre 1945, sera inhumé vendredi (aujourd'hui) après

la prière de Dohr au cimetière de Aïn Benian, a précisé la même source. Aziz Degga, connu pour son rôle de Moh Smina dans le film d'«Omar Gatlato» de Merzak Allouache, débuta sa carrière artistique au début des

années 60 comme animateur à la cinémathèque. Il était à la fois comique, imitateur et animateur. Parmi les films où il avait joué des rôles principaux : «Omar Gatlato» (1976), «Cri de pierre» (1987), «Le Clandestin» (1988), et « Morituri » (2007). Depuis son départ à la retraite il se consacre à l'écriture de contes pour enfants. Le documentariste Hamid Benamra, lui avait consacré tout un portait, pour lui rendre hommage.

Sidi Bel-Abbès

Deux morts et un blessé dans un accident de la route

DEUX personnes sont décédées et une autre a été blessée suite à un accident de la circulation survenu dans la nuit de jeudi à vendredi dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris vendredi auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit au niveau de la route nationale N13 entre les communes de Teghalimet et Telagh, lorsqu'une voiture s'est renversée et a percuté un arbre, cau-

sant la mort de deux personnes qui ont rendu l'âme durant leurs transferts à l'hôpital, a précisé la même source. La personne blessée a été transférée vers le centre hospitalo-universitaire «Abdelkader Hassani» de Sidi Bel-Abbès, tandis que les corps des deux victimes, âgés de 26 et 30 ans, ont été évacués vers la morgue de l'hôpital «Hadid Aissa» de Telagh.

K. L.

Condoléances

Profondément affecté par le décès de son ami Aziz Degga, comédien humoriste, rappelé à Dieu à l'âge de 73 ans, Nadjib Stambouli présente à la famille du défunt ainsi qu'à l'ensemble du monde du théâtre et du cinéma ses condoléances attristées. Allah yerhmo.